

m.a prom
Créateur de vos imprimés
Tél. 03 23 22 51 39

MORO GH
RHIKL AB
STUV MN
CDEF WX

KL ABC
V MNO
P WX

PO C
JKL A

Affiche
Identité visuelle
Charte graphique
Magazine
Plaquette

Brochure
carte de visite
Rapport annuel
Carton d'invitation
Flyer

1, rue René blondelle - BP 172 - 02006 LAON Cedex
Fax. 03.23.22.51.25

Editorial



Marie Michèle Berthaut,
Présidente de
l'arrondissement de
Soissons - USAA

**Bord de route...
une honte !**

La lutte contre les espèces envahissantes est pour nous une obligation et en particulier pour le chardon ! Mais cette obligation n'en est pas une pour tout le monde. Depuis quelques temps, avec le changement des pratiques d'entretien, des espèces envahissent les bords de toutes les voies de circulation. Elles prolifèrent à Très Grande Vitesse et finissent par coloniser nos parcelles. C'est invraisemblable, avec toutes les contraintes que l'on nous impose et je "vise" plus particulièrement celle d'Ecophyto 2018...

On nous demande "de moins en moins"... de traitement, mais on nous laisse de plus en plus... de chardons et autres plantes invasives du bord des voies publiques ! Il y a de quoi se poser des questions ! Donc de plus en plus de bâtons dans les roues et de moins en moins de moyens pour lutter ! En bref, nous demandons que chacun prenne ses responsabilités en matière d'environnement et de gestion des adventices.



Chasse et Territoires

De nouvelles modalités de destruction des nuisibles

Le point sur les modalités de régulation des espèces dans le département **p.22-23**

Environnement

Le taux de CIPAN obligatoire à 100 %



L'an passé, la profession agricole avait obtenu le maintien du taux de couverture à 80 % pour des raisons climatiques. Cette année, dans un contexte de contentieux européen sur les nitrates, les préfets de région et de l'Aisne ont relevé le taux à 100 %.

Alors que la moisson peine à démarrer, les mesures environnementales ne connaissent pas de panne.

Le taux de couverture de l'interculture 2012 est maintenu à 100 %, sauf dérogation individuelle préalable.

p.25



Main-d'oeuvre

Nouvelle grille de salaires au 1er juillet et durée du travail

Le service juridique de l'USAA fait le point sur l'accord entre les différents partenaires sur les salaires applicables au 1er juillet 2012 et sur la durée du travail. **p.26**

Aviculture

Doux : actualité à rebondissements

Les éleveurs rencontrent cette fois des problèmes avec des fournisseurs. **p.7**

Météo,
agenda,
vidéo ...

Plus d'informations ? Inscrivez-vous gratuitement à la newsletter de l'agriculteur de l'Aisne

www.agriculteur-aisne.com

